DOXEA SANTÉ

Formation continue 2015 - Secteur sanitaire et médico social

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Groupe Doxéa, votre partenaire formation en santé et prévention des risques professionnels

Contacter notre pôle Santé : 01.34.14.86.82 - Email : sante@groupedoxea.com

ogdpc

- Présentation OGDPC P.4
- L'infirmière libérale et les urgences vitales à domicile p.5
- L'infirmière libérale et la maladie d'Alzheimer à domicile p.7
- L'infirmière libérale et la manutention des personnes dépendantes à domicile p.8
- L'infirmière libérale et l'éducation thérapeutique du patient ETP p.10
- L'infirmière libérale face aux conduites addictives p.11
- La responsabilité juridique de l'infirmière libérale p.12
- L'infirmière libérale et la prise en charge des plaies et cicatrisation p.13
- L'infirmière libérale : les soins d'accompagnement et de fin de vie p.15

NOUVEAUTÉ : FORMATION E-LEARNING

- L'infirmière libérale et les anticoagulants p.16
- Nomenclature des actes infirmiers p.17
- L'infirmière libérale et le diabète p.18

- Bulletin et modalités d'inscription OGDPC p.20-21
- Présentation FIFPL P.25
- L'infirmière libérale face à l'urgence p.26
- Programmation 2015 ..... p 27
- Bulletin et modalités d'inscription FIF-PL P.28-29

Formation collective financée par l'OGDPC / Validante DPC
Doxéa Santé - Action Santé, enregistré auprès de l'OGDPC
depuis décembre 2012 et évalué favorablement en date du 25 mars 2014
par la Commission Scientifique des Paramédicaux, vous propose
en 2015, 11 thèmes dans le cadre du financement de l'OGDPC :

En présentiel / inter

- L'infirmière libérale et les urgences vitales à domicile
- L'infirmière libérale et la maladie d'Alzheimer à domicile
- L'infirmière libérale et la manutention des personnes dépendantes à domicile
- L'infirmière libérale et l'éducation thérapeutique du patient
- L'infirmière libérale face aux conduites addictives
- La responsabilité juridique de l'infirmière libérale
- L'infirmière libérale et la prise en charge des plaies et cicatrisation
- L'infirmière libérale : les soins d'accompagnement et fin de vie

À NOTER

- Frais pédagogique pris en charge par l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC) dans la limite du budget annuel alloué par participant
- Indemnité pour la perte de revenu financée et payée par l'OGDPC (après la formation)
- Nombre de places limité de 15 à 20 personnes par groupe, selon les thèmes
- Pauses et déjeuners pris en charge par DOXÉA SANTÉ

Renseignements au 01.34.14.86.82

NOUVEAU

Formation e-learning DOXEA SANTÉ vous propose votre solution DPC, sans vous déplacer

- L'infirmière libérale et les anticoagulants
- Nomenclature des actes infirmiers
- L'infirmière libérale et le diabète

- **DPC :** Notre organisme est habilité à dispenser des programmes de DPC vous permettant de répondre à votre obligation de développement professionnel continu (DPC) entièrement pris en charge et indemnisé par l'OGDPC.
- **Gain de temps :** La formation est accessible à toute heure, 24h sur 24, 7 jours/7. Possibilité d'arrêter et de revenir quand vous voulez, où que vous soyez. Vous n'aurez plus besoin de bloquer une journée pour vous former : zéro perte d'activité libérale! 100% de réussite assurée.
- **Efficace :** Vous validez la formation au fur et à mesure et vous pouvez même revenir sur les contenus une fois la formation validée. Fonctionne sur Mac / PC ou sur Tablette connecté à Internet. Notre équipe suit à distance l'évolution de votre parcours de formation.
- **Attractif :** Une approche résolument variée et interactive avec des exercices d'évaluation en continu, des corrections détaillées, et un bilan de fin de formation.

Toutes ces sessions vous permettent par définition de valider votre obligation annuelle de DPC et vous ouvrent un droit à indemnisation par l'OGDPC, si vous avez bien créé votre profil individuel sur « mondpc.fr » et si vous suivez l'intégralité du programme de la session concernée.

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET LES URGENCES VITALES À DOMICILE

DURÉE : 2 Jours (14 heures)
LIEU : Inter
PUBLIC : Infirmières libérales
INTERVENANT(S) :
Médecins urgentistes ou Infirmiers urgentistes

OBJECTIFS :

- Savoir reconnaître une situation d'urgence
- Savoir déclencher l'alerte et transmettre un bilan adapté
- Être capable de débuter des manœuvres conservatoires
- Maîtriser les principes de l'obligation de moyen

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques interactifs avec remise d'un support écrit à chaque stagiaire
- Simulations, mises en situations et analyse de cas concrets
- Entraînement sur mannequin, manipulation de matériel spécifique

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- QCM / Contrôle continu
- Évaluation des pratiques professionnelles

PROGRAMME

CADRE LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE
- Décrets professionnels et situations d'urgence, l'arrêté du 3 mars 2006, l'obligation de moyen, le droit de retrait

GÉNÉRALITÉS DE L'URGENCE
- Définition, le bilan vital
- L'alerte (…), la trousse d'urgence

APPORTS THÉORIQUES ET PRATIQUES SUR
- Les détresses vitales, ventilatoires, neurologique
- L'arrêt cardio-respiratoire

EXERCICES PRATIQUES
- Le massage cardiaque, la ventilation au masque de poche, la PLS

MISES EN SITUATIONS PRATIQUES / SIMULATIONS
LES DÉTRESSES VITALES
- Les détresses circulaires, le choc anaphylactique, l'ingestion d'un produit toxique

LES URGENCES POTENTIELLES
- Trouble vagal lipothymique, une situation d'origine psychiatrique

MISES EN SITUATIONS PRATIQUES
LES URGENCES CIRCONSTANCIELLES
- L'accident de la voie publique, l'accouchement inopiné, le risque NRBC

MISES EN SITUATIONS PRATIQUES
RÔLE ÉDUCATIONNEL DE L'INFIRMIÈRE AUPRÈS DES FAMILLES
QUESTIONS RÉPONSES / ÉVALUATION DE LA FORMATION

CALENDRIER 2015

LYON (69) : 2 et 3 Mars 2015
GRENOBLE (38) : 4 et 5 Mars 2015
STRASBOURG (67) : 4 et 5 Mars 2015
TARBES (65) : 9 et 10 Mars 2015
CHATEAUROUX (36) : 12 et 13 Mars 2015
NARBONNE (11) : 12 et 13 Mars 2015
MONTPELLIER (34) : 23 et 24 Mars 2015
RODEZ (12) : 25 et 26 Mars 2015
PAU (64) : 26 et 27 Mars 2015
EPINAL (88) : 30 et 31 Mars 2015
MANOSQUE (04) : 30 et 31 Mars 2015
ORLEANS (45) : 31 Mars et 1 Avril 2015
BORDEAUX (33) : 2 et 3 Avril 2015
LE MANS (72) : 7 et 8 Avril 2015
TOULOUSE (31) : 7 et 8 Avril 2015
TROYES (10) : 9 et 10 Avril 2015

Voir le reste du calendrier en page suivante

Suite du calendrier L'infirmière libérale et les urgences vitales à domicile

CALENDRIER 2015 (SUITE)

MARSEILLE (13) : 16 et 17 Avril 2015
NANTES (44) : 4 et 5 Mai 2015
MEAUX (77) : 6 et 7 Mai 2015
COLMAR (68) : 18 et 19 mai 2015
VALENCE (26) : 21 et 22 Mai 2015
METZ (57) : 26 et 27 Mai 2015
LA ROCHE SUR YON (85) : 1 et 2 Juin 2015
NIMES (30) : 3 et 4 Juin 2015
ALBI (81) : 4 et 5 Juin 2015
AMIENS (80) : 4 et 5 Juin 2015
EVREUX (27) : 8 et 9 Juin 2015
SAINT ETIENNE (42) : 8 et 9 Juin 2015
PERPIGNAN (66) : 15 et 16 Juin 2015
RENNES (35) : 16 et 17 Juin 2015
LAVAL (53) : 22 et 23 Juin 2015
ROUEN (76) : 22 et 23 Juin 2015
GAP (05) : 25 et 26 Juin 2015
NICE (06) : 29 et 30 Juin 2015
QUIMPER (29) : 29 et 30 Juin 2015
DUNKERQUE (59) : 9 et 10 Septembre 2015
METZ (57) : 10 et 11 Septembre 2015
AIX EN PROVENCE (13) : 15 et 16 Septembre 2015
VERSAILLES (78) : 15 et 16 Septembre 2015
LAON (02) : 16 et 17 Septembre 2015
SAINT BRIEUC (22) : 16 et 17 Septembre 2015
LA ROCHELLE (17) : 17 et 18 Septembre 2015
SAINT NAZAIRE (44) : 17 et 18 Septembre 2015
NIMES (30) : 21 et 22 Septembre 2015
BEZIERS (34) : 23 et 24 Septembre 2015
PAU (64) : 23 et 24 Septembre 2015
BOULOGNE BILLANCOURT (92) : 28 et 29 Septembre 2015
TOULOUSE (31) : 28 et 29 Septembre 2015
CLERMONT FERRAND (63) : 29 et 30 Septembre 2015
BORDEAUX (33) : 1 et 2 octobre 2015
EVRY (91) : 01 et 02 octobre 2015
TOULON (83) : 5 et 6 Octobre 2015
BESANCON (25) : 6 et 7 Octobre 2015
PRADES (66) : 7 et 8 Octobre 2015
ANGER (49) : 12 et 13 Octobre 2015
BOULOGNE SUR MER (62) : 12 et 13 octobre 2015
PONTIVY (56) : 15 et 16 octobre 2015
PARIS (75) : 2 et 3 Novembre 2015
BASTIA (20B) : 4 et 5 Novembre 2015
SAINT GAUDENS (31) : 4 et 5 Novembre 2015
LILLE (59) : 9 et 10 Novembre 2015
STRASBOURG (67) : 9 et 10 Novembre 2015
CASTRES (81) : 12 et 13 Novembre 2015
SAINT DENIS (93) : 12 et 13 Novembre 2015
MARSEILLE (13) : 12 et 13 Novembre 2015
BIARRITZ (64) : 17 et 18 novembre 2015
GRENOBLE (38) : 18 et 19 Novembre 2015
GRASSE (06) : 19 et 20 Novembre 2015
POITIERS (86) : 23 et 24 Novembre 2015
SAINTES (17) : 23 et 24 Novembre 2015
AVIGNON (84) : 24 et 25 Novembre 2015
VILLEFRANCHE SUR SAONE (69) : 24 et 25 Novembre 2015
REIMS (51) : 25 et 26 Novembre 2015
VANNES (56) : 26 et 27 Novembre 2015
ARRAS (62) : 30 Novembre et 1 Décembre 2015
LONS LE SAUNIER (39) : 1 et 2 Décembre 2015
SAINT ETIENNE (42) : 2 et 3 Décembre 2015
CRETEIL (94) : 3 et 4 Décembre 2015
BREST (29) : 7 et 8 Décembre 2015
VALENCIENNE (59) : 7 et 8 Décembre 2015
CARCASSONNE (11) : 8 et 9 Décembre 2015
NICE (06) : 9 et 10 Décembre 2015
LIMOGES (87) : 10 et 11 Décembre 2015
LODEVE (34) : 10 et 11 Décembre 2015
APT (84) : 14 et 15 Décembre 2015
LANGON (33) : 16 et 17 Décembre 2015
ARLES (13) : 17 et 18 Décembre 2015
LYON (69) : 17 et 18 Décembre 2015

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET LA MALADIE D'ALZHEIMER À DOMICILE

DURÉE : 2 Jours (14 heures)
LIEU : Inter
PUBLIC : Infirmières libérales
INTERVENANT(S) : Consultant en gérontologie

OBJECTIFS :

- Actualiser ses connaissances face à la pathologie et à l'évolution de la maladie
- Assurer la surveillance des différentes thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses
- Participer à l'évolution du projet de vie en partenariat avec les autres professionnels ressources et les aidants familiaux
- Réfléchir à l'accompagnement de l'entourage

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques avec remise d'un support écrit
- Mise en situation et cas concrets (Outils Mobiqual)
- Analyse des pratiques professionnelles

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- QCM
- Contrôle continu
- Évaluation des pratiques professionnelles

PROGRAMME

COMPÉTENCE 1 : IDENTIFIER LE STADE D'ÉVOLUTION DE LA MALADIE POUR ADAPTER SA PRISE EN CHARGE

- Le vieillissement physiologique normal
- Altération de la mémoire immédiate et des fonctions cognitives

- La démence de type Alzheimer
- Évolution de la maladie en 3 phases
- Complications
- Le contexte relationnel
- Les différents modes de prise en charge
- Accompagner le malade Alzheimer

- Les troubles du comportement
- Les détériorations
- Les modifications de la personnalité
- Les comportements d'agitation

COMPÉTENCE 2 : ACCOMPAGNER LE PATIENT ET SON ENTOURAGE POUR OPTIMISER SON PROJET DE VIE A DOMICILE

- La prise en charge à domicile
- Le point clinique
- La gestion des urgences
- L'échelle de Zarit : un outil d'évaluation
- Le profil des aidants
- Le groupe de parole
- L'épuisement professionnel

- Les problèmes socio-économiques
- Les impacts sur la vie quotidienne
- Évaluation des besoins
- Les différentes aides

CALENDRIER 2015

BORDEAUX (33) : 11 et 12 Mars 2015
ROUEN (76) : 31 Mars et 1 Avril 2015
LYON (69) : 7 et 8 Avril 2015
PARIS (75) : 13 et 14 Avril 2015
LILLE (59) : 12 et 13 Mai 2015
PERPIGNAN (66) : 18 et 19 Mai 2015
NIMES (30) : 27 et 28 Mai 2015
BREST (29) : 9 et 10 Juin 2015
TOULOUSE (31) : 23 et 24 Juin 2015
VANNES (56) : 1 et 2 Juillet 2015
NICE (06) : 14 et 15 Septembre 2015
MONTPELLIER (34) : 21 et 22 Septembre 2015
AIX EN PROVENCE (13) : 29 et 30 Septembre 2015
STRASBOURG (67) : 8 et 9 Octobre 2015
GRENOBLE (38) : 13 et 14 Octobre 2015
TOULON (83) : 3 et 4 novembre 2015
SAINT ETIENNE (42) : 16 et 17 novembre 2015
PAU (64) : 24 et 25 Novembre 2015
METZ (57) : 1 et 2 Décembre 2015
ARRAS (62) : 17 et 18 Décembre 2015

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET LA MANUTENTION DES PERSONNES DÉPENDANTES À DOMICILE

DURÉE : 2 Jours (14 heures)
LIEU : Inter
PUBLIC : Infirmières libérales
INTERVENANT(S) : Formateurs spécialisés en manutention : kinésithérapeute, ergothérapeute

OBJECTIFS :

- Permettre une éducation gestuelle pratique afin d'élaborer une conduite à tenir dans la pratique quotidienne
- Acquérir des techniques permettant de développer le confort et la sécurité des personnes soignées tout en prévenant les lombalgies des soignants
- Apporter des pistes de réflexion permettant de régler les problèmes rencontrés sur le terrain et sensibiliser ses collègues au problème des lombalgies

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques avec remise d'un support écrit à chaque stagiaire
- Exercices pratiques et mises en situation

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- QCM
- Contrôle continu
- Évaluation des pratiques professionnelle

PROGRAMME

PREMIERE JOURNÉE

• Matin

LE DOS ET SON FONCTIONNEMENT : APPROCHE THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Exercices de prise de conscience de son corps, du «verrouillage lombaire»
- Gymnastique préventive du dos ; auto évaluation physique et éducation posturale (tests de force et tests de souplesse)
-La théorie est présentée sous forme de diaporamas (CD ROM pédagogique interactif)

• Après-midi

EXERCICES PRATIQUES

DEUXIEME JOURNÉE

• Matin

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA MANUTENTION

- Apprentissage des différentes techniques et mode de réalisation en sécurité: retournement, verticalisation, redressement, volte, rehaussement, translation, relevé, passage au fauteuil, alèse de glisse, disque de transfert...
- Place de la manutention dans la relation soignant-soigné

ÉTUDE DES CAS PARTICULIERS

- Les problèmes rencontrés sur le terrain et en particulier au domicile du patient
- Les pathologies spécifiques : obésité, hypo ou hypertonie, handicap...

• Après-midi

EXERCICES PRATIQUES

CALENDRIER 2015

SAINT BRIEUC (22) : 5 et 6 Mars 2015
NIMES (30) : 9 et 10 Mars 2015
PERPIGNAN (66) : 19 et 20 Mars 2015
NANTES (44) : 24 et 25 Mars 2015
LILLE (59) : 30 et 31 Mars 2015
STRASBOURG (67) : 9 et 10 Avril 2015
TOULON (83) : 13 et 14 Avril 2015
VANNES (56) : 12 et 13 Mai 2015
SAINT ETIENNE (42) : 20 et 21 Mai 2015
TOULOUSE (31) : 26 et 27 Mai 2015
PAU (64) : 4 et 5 Juin 2015
AIX EN PROVENCE (13) : 8 et 9 Juin 2015
MELUN (77) : 15 et 16 Juin 2015
GRENOBLE (38) : 22 et 23 Juin 2015
NARBONNE (11) : 29 et 30 Juin 2015
BREST (29) : 1 et 2 Juillet 2015

CALENDRIER 2015 (SUITE)

BORDEAUX (33) : 7 et 8 Septembre 2015
VALENCE (26) : 10 et 11 Septembre 2015
ROUEN (76) : 16 et 17 Septembre 2015
ARRAS (62) : 23 et 24 Septembre 2015
BASTIA (20B) : 28 et 29 Septembre 2015
BEZIERS (34) : 1 et 2 Octobre 2015
ALBI (81) : 6 et 7 Octobre 2015
METZ (57) : 15 et 16 Octobre 2015
NICE (06) : 12 et 13 Novembre 2015
LA ROCHELLE (17) : 19 et 20 Novembre 2015
CLERMONT FERRAND (63) : 23 et 24 Novembre 2015
PARIS (75) : 2 et 3 Décembre 2015
LYON (69) : 7 et 8 Décembre 2015
AVIGNON (84) : 10 et 11 Décembre 2015
RENNES (35) : 17 et 18 Décembre 2015

SINF017

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT /ETP

DURÉE : 2 Jours (14 heures)
LIEU : Inter
PUBLIC : Infirmières libérales
INTERVENANT(S) : Formateurs en éducation thérapeutique

OBJECTIFS :

- Connaître les principes et objectifs de l'éducation thérapeutique
- Analyser les populations cibles
- Établir un diagnostic éducatif
- Élaborer des contrats d'éducation avec les patients
- Rôle éducatif de l'infirmière
- Évaluer les actions éducatives mises en œuvre

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques interactifs avec remise d'un support écrit à chaque stagiaire
- Mises en situation, jeux de rôle et ateliers
- Méthode de Delphi
- Métaplan, travaux en sous-groupes
- Analyse des retours d'expérience
- Discussion - Débat
- Supports vidéo projetés

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- QCM
- Contrôle continu
- Évaluation des pratiques professionnelles

PROGRAMME

PREMIERE JOURNEE

- Matin

DÉFINITION, PRINCIPES ET FINALITÉS DE L'ETP DANS UN SYSTEME DE SANTÉ GLOBAL : RECOMMANDATIONS HAS, TRAVAUX DE L'INPES, LA LOI HPST

- Apports théoriques interactifs avec remise d'un support écrit à chaque stagiaire

VIVRE AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE

- Problématique de l'acceptation de la maladie
- Définition de l'observance thérapeutique
- Proposition de l'action et implication du malade

LA RELATION SOIGNANT-SOIGNÉ

- Analyse des retours d'expérience

- Après-midi

UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

- Intégration dans la stratégie thérapeutique, les maladies chroniques concernées, le rôle de l'infirmière, l'impact de la démarche et le suivi éducatif
- Analyse des retours d'expérience
- Discussion débat

LE BILAN ÉDUCATIF

- La méthode, la formulation, les étapes et leurs échéances, le contrat, l'évaluation
- Métaplan, travaux en sous-groupes

DEUXIEME JOURNÉE

- Matin

DÉFINITION D'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE PATIENT
CONSTRUCTION PERSONNALISÉE PAR PATHOLOGIE ET PAR MALADE
LES COMPÉTENCES DES SOIGNANTS

- Répartition des rôles entre tous les acteurs

L'ETP PERSONNALISÉE OU EN GROUPE
L'ÉVALUATION DU PROGRAMME

- Méthode de Delphi
- Mises en situation, jeux de rôle et ateliers

- Après-midi

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET COORDINATION DES ACTEURS

- Construction de l'équipe, animation du groupe, techniques d'animation, suivi des actions

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Discussion - Débat

CALENDRIER 2015

NIMES (30) : 9 et 10 Mars 2015
AIX EN PROVENCE (13) : 17 et 18 Mars 2015
NICE (06) : 14 et 15 Avril 2015
BEZIERS (34) : 19 et 20 Mai 2015
LYON (69) : 3 et 4 Juin 2015
BORDEAUX (33) : 17 et 18 Juin 2015
LILLE (59) : 24 et 25 Septembre 2015
ARRAS (62) : 1 et 2 Octobre 2015
TOULOUSE (31) : 6 et 7 Octobre 2015
TOULON (83) : 16 et 17 Décembre 2015

PSY009

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE FACE AUX CONDUITES ADDICTIVES

DURÉE : 2 Jours (14 heures)
LIEU : Inter
PUBLIC : Infirmières libérales
INTERVENANT(S) : Psychologue clinicien, ou Cadre Supérieur de santé spécialisé en Addictologie, ou Infirmier de liaison d'équipe d'addictologie

OBJECTIFS :

- Etre capable de définir l'addiction et d'en reconnaître les signes
- Connaître les risques de telles pratiques (au niveau individuel et en termes de santé publique)
- Connaître les plans nationaux et régionaux de lutte contre la drogue et la prévention des dépendances
- Augmenter les capacités des infirmières sur le terrain de la prévention dans les domaines préventifs, curatif et de réhabilitation des patients toxico-dépendants

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Analyse de situation
- Retour d'expérience

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- QCM
- Auto-évaluation
- Mise en situation

PROGRAMME

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES FORMES DE TOXICOMANIE

- Travail collectif sur les différentes représentations associées à la toxicomanie
- Les différents produis, licites et/ou illicites

DÉFINITION DES DIFFÉRENTS TERMES UTILISÉS

- Addiction, toxicomanie, pharmacodépendance, accoutumance, dépendance, assuétude
- Syndrome de sevrage, alcoologie, jeux, travail …
- Les questionnaires ADOSPA et ASI

ASPECTS CLINIQUES ET PSYCHOPATHOLOGIQUES SPÉCIFIQUES

- Relation au besoin et au manque
- Relation à l'autre et à l'environnement
- Structure psychique et toxicomanie

ÉTUDES DE CAS CONCRETS

- Contexte et situations
- Interrogations et difficultés rencontrées
- Repérage des situations à risques
- Compréhension et approche clinique

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PRISE EN CHARGE

- Le dispositif spécialisé existant
- Les propositions thérapeutiques
- Les différentes structures de soin
- Les apports et les limites des réponses données

LE CHANGEMENT

- Modèle de motivation
- Techniques de communication adaptées (l'entretien, l'écoute active, les techniques de motivation, les groupes de parole)
- Prévention de la rechute
- Conséquences sociales, familiales, professionnelles et juridiques

LES STRUCTURES D'AIDES A LA PRISE EN CHARGE

- Associations et réseaux
- La MILDT
- Les autres institutions nationales (INEPS, OFDT, CIRDD)
- Questions – Réponses

ÉVALUATION DE LA FORMATION
CONCLUSION

CALENDRIER 2015

MONTPELLIER (34) : 18 et 19 Mars 2015
LILLE (59) : 8 et 9 Avril 2015
BORDEAUX (33) : 27 et 28 Mai 2015
ARRAS (62) : 1 et 2 Juin 2015
TOULON (83) : 22 et 23 Septembre 2015
NIMES (30) : 7 et 8 Octobre 2015
LYON (69) : 2 et 3 Novembre 2015
TOULOUSE (31) : 9 et 10 Novembre 2015
NICE (06) : 23 et 24 Novembre 2015
AIX EN PROVENCE (13) : 2 et 3 Décembre 2015

RJD009

LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DE L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE

DURÉE : 2 Jours (14 heures)
LIEU : Inter
PUBLIC : Infirmières libérales
INTERVENANT(S) : Docteur en droit de la santé ou Avocate formatrice dans le domaine médical

OBJECTIFS :

- Connaître les différents types de responsabilité
- Maîtriser la mise en œuvre des responsabilités pénale, civile et des sanctions encourues
- Approfondir le contenu de la notion de violation du secret professionnel

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Analyse de situation
- Retour d'expérience

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Contrôle continu
- QCM
- Auto-évaluation
- Mise en situation

PROGRAMME

NOTIONS DE RESPONSABILITÉ
LES RESPONSABILITÉS CIVILE, PÉNALE, ET DISCIPLINAIRE

- La responsabilité civile :
- La responsabilité contractuelle, délictuelle ou quasi délictuelle
- La faute née dans le cadre du contrat de soins : définition, contrat tacite
- Le régime de la responsabilité : principe de l'obligation de moyen, distinction avec l'obligation de résultat
- La mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle : le préjudice, la faute et le lien de causalité entre la faute et le dommage
- Les conséquences : condamnation au paiement des dommages et intérêts
- La responsabilité délictuelle ou quasi délictuelle : responsabilité non contractuelle, absence ou nullité du contrat de soins
- La responsabilité du fait d'autrui et du fait des choses que l'on a sous sa garde
- Mise en œuvre de la responsabilité, la faute intentionnelle ou non, le préjudice, le lien de causalité

- La responsabilité pénale :

- Les atteintes involontaires à l'intégrité de la personne et leurs sanctions (homicides, coups et blessures involontaires, incapacité de travail supérieure à trois mois)
- Le manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence et les sanctions
- Caractéristiques de la faute d'imprudence ou de négligence, le délit non intentionnel
- La mise en danger délibérée d'autrui : conditions et sanctions
- La non-assistance à personne en danger : les sanctions
- L'exercice illégal de la médecine : art. L 4314-4 du code de la santé publique
- La violation du secret professionnel : la définition, les textes de référence, les modalités du secret (le secret partagé, les dérogations légales), les peines prévues à l'art. 226-13 du nouveau code pénal

- Analyse de cas concrets
- Débat et retour d'expérience
- Évaluation de la formation
- Conclusion

CALENDRIER 2015

LILLE (59) : 11 et 12 Mars 2015
TOULON (83) : 25 et 26 Mars 2015
NICE (06) : 2 et 3 Avril 2015
LYON (69) : 21 et 22 Mai 2015
ARRAS (62) : 25 et 26 Juin 2015
NIMES (30) : 1 et 2 Juillet 2015
AIX EN PROVENCE (13) : 15 et 16 Octobre 2015
BEZIERS (34) : 9 et 10 Novembre 2015
TOULOUSE (31) : 26 et 27 Novembre 2015
BORDEAUX (33) : 3 et 4 Décembre 2015

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET LA PRISE EN CHARGE DES PLAIES ET CICATRISATION

DURÉE : 2 Jours (14 heures)
LIEU : Inter
PUBLIC : Infirmières libérales
CADRE RÉGLEMENTAIRE :
Livre III Auxiliaires médicaux- Titre 1er
– Profession d'infirmier ou d'infirmière
– Exercice de la profession – section 1
– Actes professionnels
INTERVENANT(S) :
Consultant en plaies et cicatrisations

OBJECTIFS :

- Maîtriser les notions de base d'anatomophysiologie de la cicatrisation
- Savoir identifier les différents types de plaies
- Etre capable d'adapter le pansement aux types de plaies
- Connaître les produits et les différents types de pansements
- Établir une procédure permettant d'harmoniser les pratiques, le dossier de soins infirmiers

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques avec remise d'un support écrit à chaque stagiaire
- Quiz
- Exercices pratiques
- Etudes de cas cliniques
- Explications et démonstrations d'échantillons de pansements

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Contrôle continu
- Mises en situations
- Grille d'évaluation des pratiques professionnelles

PROGRAMME

LES PHÉNOMÈNES DE LA CICATRISATION :
- La peau, la plaie
LES PRINCIPES GÉNÉRAUX :
- De la cicatrisation
- Du pansement
- De la cicatrisation dirigée

LES DIFFÉRENTS STADES D'UNE PLAIE :
- La nécrose
- La plaie fibrineuse, bourgeonnante
- L'épithélialisation
- L'échelle colorielle

LES PLAIES AIGUES TRAUMATIQUES :
- Les dermabrasions
- Les kystes sacro-coccygien opéré (abcès du sinus pilonidal)
- Les brûlures

LES PLAIES CHRONIQUES :
- Les escarres
- Les ulcères veineux
- Les ulcères artériels
- Les plaies diabétiques

LES RETARDS DE CICATRISATION :
- L'infection
- L'hyperbourgeonnement

LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE PANSEMENTS :
- Les hydrogels
- Les hydrocolloïdes
- Les hydrocellulaires
- Les pansements gras
- Les pansements antiseptiques
- Les alginates
- Autres…

LES TECHNIQUES DE PANSEMENTS :
- Le lavage
- La compression
- La thérapie par pression négative
- Le caisson hyperbare

LES MOYENS DE PREVENTION ET L'EDUCATION DU PATIENT

LES PROTOCOLES :
- Les protocoles dans la prise en charge des plaies
- Le travail sur les fiches techniques des pansements
- Les principes de transmissions des informations

LE CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE :
- Le rôle propre et le rôle prescrit
- La prescription infirmière

Voir le calendrier en page suivante

CALENDRIER 2015 (SUITE)

VALENCE (26) : 5 et 6 Mars 2015
SAINT ETIENNE (42) : 10 et 11 Mars 2015
NICE (06) : 16 et 17 Mars 2015
PARIS (75) : 26 et 27 Mars 2015
CLERMONT FERRAND (63) : 30 et 31 Mars 2015
ARRAS (62) : 1 et 2 Avril 2015
ALBI (81): 8 et 9 Avril 2015
LA ROCHELLE (17) : 15 et 16 Avril 2015
BASTIA (20B) : 11 et 12 Mai 2015
AIX EN PROVENCE (13) : 20 et 21 Mai 2015
GRENOBLE (38) : 26 et 27 Mai 2015
NANTES (44) : 4 et 5 Juin 2015
METZ (57) : 10 et 11 Juin 2015
STRASBOURG (67) : 16 et 17 Juin 2015
MONTPELLIER (34) : 24 et 25 Juin 2015
TOULON (83) : 22 et 23 juin 2015
NIMES (30) : 29 et 30 Juin 2015
RENNES (35) : 10 et 11 Septembre 2015
PERPIGNAN (66) : 17 et 18 Septembre 2015
VANNES (56) : 24 et 25 Septembre 2015
BREST (29) : 28 et 29 Septembre 2015
AVIGNON (84) : 1 et 2 Octobre 2015
LILLE (59) : 8 et 9 Octobre 2015
ROUEN (76) : 12 et 13 Octobre 2015
LYON (69) : 2 et 3 Novembre 2015
SAINT BRIEUC (22) : 5 et 6 Novembre 2015
NARBONNE (11) : 12 et 13 Novembre 2015
BORDEAUX (33) : 17 et 18 Novembre 2015
MELUN (77) : 24 et 25 Novembre 2015
TOULOUSE (31) : 8 et 9 Décembre 2015
PAU (64) : 14 et 15 Décembre 2015

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE : LES SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FIN DE VIE

DURÉE : 2 Jours (14 heures)
LIEU : Inter
PUBLIC : Infirmières libérales amenées à travailler auprès des patients en phase palliative
INTERVENANT(S) : Cadre de santé

OBJECTIFS :

- Connaître le cadre légal et réglementaire
- Connaître les besoins multiples et spécifiques des patients en fin de vie
- Distinguer la démarche palliative de la phase d'accompagnement ultime
- Développer des aptitudes d'écoute et d'accompagnement des patients

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques avec remise d'un support écrit à chaque participant
- Analyse de cas concrets
- Débat et retour d'expérience
- Vidéoprojecteur

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- QCM
- Évaluation des pratiques professionnelles

PROGRAMME

GÉNÉRALITÉS ET DÉFINITIONS
- Le cadre légal et réglementaire :
- Les décrets professionnels
- La loi Léonetti

LE PATIENT EN FIN DE VIE
- Alimentation et réhydratation :
- Les règles de l'alimentation
- Conseils diététiques et produits de substitution
- Les soins d'hygiène et de confort :
- Les soins au quotidien
- L'importance de l'approche par le toucher massage
- Les différentes symptomatologies cliniques rencontrées : dyspnée, nausées, vomissements, diarrhées, constipation, escarres…
- La douleur :
- Les différents types de douleur rencontrés
- L'évaluation de la douleur
- Conduite à tenir, surveillance et moyens de prévention

LES ASPECTS PSYCHOLOGIQUES
- La psychologie du mourant : les différentes étapes, les modes de communication, le problème de la vérité
- Les besoins psychologiques des soignants : les réactions émotionnelles, l'engagement personnel et la disponibilité…

CALENDRIER 2015

NIMES (30) : 23 et 24 Mars 2015
NICE (06) : 30 et 31 Mars 2015
ARRAS (62) : 15 et 16 Avril 2015
TOULON (83) : 11 et 12 Mai 2015
LYON (69) : 18 et 19 Juin 2015
AIX EN PROVENCE (13) : 29 et 30 Juin 2015
TOULOUSE (31) : 1 et 2 juillet 2015
BORDEAUX (33) : 15 et 16 Septembre 2015
LILLE (59) : 25 et 26 Novembre 2015
MONTPELLIER (34) : 15 et 16 Décembre 2015

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET LES ANTICOAGULANTS

DURÉE : 9 heures
LIEU : E-learning
PUBLIC : Infirmières libérales
RECOMMANDATION :
L'objectif de cette formation est de vous amener à prendre en charge efficacement les patients sous anticoagulants à travers une formation dynamique grâce à de nombreux cours et exercices interactifs.
La formation vous permettra de prévenir les interactions médicamenteuses et alimentaires, de mettre en place une démarche éducative auprès du patient et de maîtriser vos obligations et votre rôle dans ce type de prise en charge.
Elle se compose d'une vingtaine de modules de 10 à 35mn répartis en 5 chapitres parmi lesquels : des parties théoriques pour revoir les bases, une partie pratique de mise en situation pour se tester en situation professionnelle; une partie concernant l'évaluation des pratiques professionnelles permettant une prise de recul.
La formation est ponctuée par de nombreux exercices interactifs auto-corrigés et des évaluations de fin de module.
La durée maximum nécessaire pour cette formation est estimée à 9 heures.
VALIDITÉ : 12 MOIS
INTERVENANT(S) : IDE / Consultante experte / AIHP

OBJECTIFS :
- Connaître les notions de base relatives aux anticoagulants
- Prévenir les interactions médicamenteuses et alimentaires
- Mettre en place une démarche éducative auprès du patient sous anticoagulants
- Connaître les obligations et le rôle de l' infirmier/ère

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
- Apports théoriques
- Exercices d'application auto-corrigés
- Quiz et études de cas

MÉTHODES D'ÉVALUATION :
- Evaluation continue
- Mise en situation
- Grille d'évaluation des pratiques professionnelles
- Bilan de compétences

PROGRAMME
1. RAPPELS PHYSIOLOGIQUES
- Système cardiovasculaire
- Processus d'hémostase : primaire et secondaire
- Principes de fluidification

2. TRAITEMENTS
- Inhibiteurs de l'agrégation des thrombocytes
- Anticoagulants
- Médicaments à effet thrombolytique ou fibrinolytique

3. RÔLE INFIRMIER
- Surveillance des patients
- Rôle de l'infirmière dans la phase pré-analytique
- Rôle de l'infirmière dans le suivi consultatif

4. ÉTUDE DE CAS / MISE EN SITUATION

5. BILAN PERSONNEL
- Evaluation des pratiques professionnelles

CALENDRIER 2015
05/01/2015 au 15/02/2015
02/02/2015 au 15/03/2015
02/03/2015 au 12/04/2015
06/04/2015 au 17/05/2015
04/05/2015 au 14/06/2015
01/06/2015 au 12/07/2015
06/07/2015 au 16/08/2015
03/08/2015 au 13/09/2015
07/09/2015 au 18/10/2015
05/10/2015 au 15/11/2015
02/11/2015 au 13/12/2015
23/11/2015 au 31/12/2015

NOMENCLATURE DES ACTES INFIRMIERS

DURÉE : 7 heures
LIEU : E-learning
PUBLIC : Infirmières libérales
RECOMMANDATION :
Cette formation vous permettra de choisir plus sereinement la « bonne cotation » et le formulaire à utiliser en fonction du cas rencontré. Elle se compose d'un ensemble de modules d'une durée moyenne de 25 minutes répartis en 5 étapes parmi lesquels :
- des étapes théoriques et pratiques pour revoir les bases et se mettre en situation;
- une étape concernant l'évaluation des pratiques professionnelles pour une prise de recul.

La formation est ponctuée par de nombreux exercices interactifs auto-corrigés et des évaluations de fin de module.
VALIDITÉ : 12 MOIS
INTERVENANT(S) : Infirmière formatrice / Diplôme d'état d'infirmier / AIHP

OBJECTIFS :
- Comprendre et connaître le contexte conventionnel
- Trouver la cotation adaptée à chaque acte pratiqué

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
- Apports théoriques
- Exercices d'application auto-corrigés
- Quiz
- Etudes de cas cliniques

MÉTHODES D'ÉVALUATION :
- Evaluation continue
- Mise en situation
- Grille d'évaluation des pratiques professionnelles
- Bilan de compétences

PROGRAMME
CADRE GENERAL
- Commissions et organismes concernés
- Cadre législatif de l'exercice professionnel infirmier
- Historique et dispositions générales

SOINS DE PRATIQUE COURANTE
- Dispositions générales

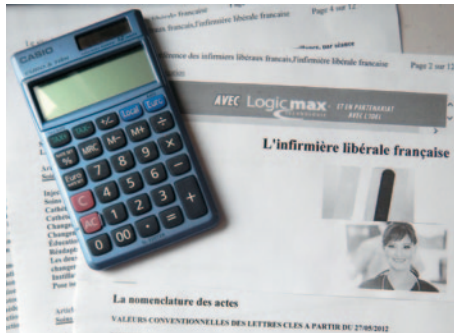

- Les pansements (Art. 2 et 3)
- Pose de sondes, alimentation et soins sur appareil respiratoire, génito-urinaire et digestif (Art. 4 à 7)
- Les autres soins (Art. 8, 10, 12)
- Cas pratiques

SOINS SPÉCIALISÉS
- Soins spécialisés
- Actes de soins spécialisés
- Cas pratiques

COTATIONS EN DSI, AIS, ET MÉDICAMENTS
- Articles 11 et 12
- Nomenclature et médicaments
- Cas pratiques

BILAN PERSONNEL
- Evaluation des pratiques professionnelles

CALENDRIER 2015
05/01/2015 au 15/02/2015
02/02/2015 au 15/03/2015
02/03/2015 au 12/04/2015
06/04/2015 au 17/05/2015
04/05/2015 au 14/06/2015
01/06/2015 au 12/07/2015
06/07/2015 au 16/08/2015
03/08/2015 au 13/09/2015
07/09/2015 au 18/10/2015
05/10/2015 au 15/11/2015
02/11/2015 au 13/12/2015
23/11/2015 au 31/12/2015

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET LE DIABÈTE

DURÉE : 10 heures
LIEU : E-learning
PUBLIC : Infirmières libérales
RECOMMANDATION :
Cette formation a pour objectif d'améliorer la qualité de la prise en charge de vos patients diabétiques. Elle s'intéresse également à l'éducation thérapeutique.
Elle se compose d'une vingtaine de modules d'une durée moyenne de 25 minutes répartis en 6 étapes parmi lesquels :
- des étapes théoriques pour revoir les bases;
- une étape pratique de mise en situation pour se tester en situation professionnelle;
- une étape concernant l'évaluation des pratiques professionnelles pour une prise de recul.

La formation est ponctuée par de nombreux exercices interactifs auto-corrigés et des évaluations de fin de module. La durée maximum nécessaire pour cette formation est estimée à 10 heures.
VALIDITÉ : 12 mois
INTERVENANT(S) : IDE Consultant expert / AIHP

OBJECTIFS :
- Actualiser ses connaissances sur le diabète, ses complications, les stratégies thérapeutiques
- Prendre en charge et traiter les patients diabétiques
- Elaborer une démarche éducative auprès du patient et de son entourage

MOYENS PÉDAGOGIQUES :
- Apports théoriques animés
- Exercices d'application auto-corrigés
- Quiz
- Etudes de cas cliniques

MÉTHODES D'ÉVALUATION :
- Evaluation continue
- Mise en situation
- Grille d'évaluation des pratiques professionnelles
- Bilan de compétences

PROGRAMME
DÉFINITION DU DIABÈTE
ET MÉCANISMES PHYSIOPATHOLOGIQUES
- Contexte : un problème de santé publique
- Définition du diabète et classification
- Glucose et insuline

DIFFÉRENTS TYPES DE DIABÈTE :
diabète de type 1, de type 2 et diabète gestationnel
- Définition
- Pathologie
- Traitement

COMPLICATIONS DU DIABÈTE
- Complications aiguës
- Complications chroniques

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DIABÉTIQUES
- Education thérapeutique du patient
- Responsabilité et rôle de l'infirmier dans la prise en charge du patient diabétique
- Surveillance du diabète et contrôles de la glycémie capillaire
- Injection d'insuline
- Surveillance et accompagnement du patient au long cours
- Cas particulier : grossesse chez une femme diabétique

ÉTUDES DE CAS CLINIQUES/ MISES EN SITUATION
- Etude de cas 1
- Etude de cas 2
- Etude de cas 3
- Etude de cas 4

BILAN PERSONNEL
- Evaluation des pratiques professionnelles

CALENDRIER 2015

05/01/2015 au 15/02/2015
02/02/2015 au 15/03/2015
02/03/2015 au 12/04/2015
06/04/2015 au 17/05/2015
04/05/2015 au 14/06/2015
01/06/2015 au 12/07/2015
06/07/2015 au 16/08/2015
03/08/2015 au 13/09/2015
07/09/2015 au 18/10/2015
05/10/2015 au 15/11/2015
02/11/2015 au 13/12/2015
23/11/2015 au 31/12/2015

Bulletin d'inscription inter – Formation collective financée par l'OGDPC Validante DPC

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

THÈME DE FORMATION À COCHER :

- ☐ LES URGENCES VITALES A DOMICILE
- ☐ LA MALADIE D'ALZHEIMER A DOMICILE
- ☐ L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT / ETP
- ☐ LA MANUTENTION DES PERSONNES DÉPENDANTES À DOMICILE
- ☐ LA PRISE EN CHARGE DES PLAIES ET CICATRISATION
- ☐ LA RESPONSABILITE JURIDIQUE
- ☐ LES CONDUITES ADDICTIVES
- ☐ LES SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET FIN DE VIE
- ☐ LES ANTICOAGULANTS (E-Learning)
- ☐ NOMENCLATURE DES ACTES INFIRMIERS (E-Learning)
- ☐ LE DIABÈTE (E-Learning)

Dates de formation : ..... Lieu de formation : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : ..... Date de naissance : .....

Adresse personnelle ☐ ou professionnelle ☐

.....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone fixe ..... Téléphone mobile .....

E-mail .....

N° ADELI (9 chiffres) | | | | | | | | | N° SIRET (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | |

POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION, MERCI D'ADRESSER PAR COURRIER AVEC CE BULLETIN :

☐ Un chèque de caution de 600 € à l'ordre de la SARL Action Santé correspondant au coût total du programme de DPC. À l'issue de la formation et après vérification auprès de l'OGDPC de la conformité de votre prise en charge, ce chèque de caution vous sera restitué.

- Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de prise en charge de l'OGDPC (disponibles sur le site www.mondpc.fr rubrique le DPC en pratique) ainsi que des conditions générales des formations DOXÉA SANTÉ dans le cadre des sessions financées par l'OGDPC (disponibles sur www.doxeasante.com « Espace Infirmières libérales » sur la page d'accueil).

- J'atteste sur l'honneur ne pas être inscrit(e) à plus d'un programme de DPC indemnisé durant l'année civile en cours, tout organisme confondu.

- J'atteste avoir créé mon compte individuel sur www.mondpc.fr afin que DOXÉA SANTÉ procède à mon inscription sur la session de mon choix.

Fait le : ..... À .....

Cachet et signature

À retourner à : **DOXÉA SANTÉ Formation OGDPC 3 allée Hector BERLIOZ 95130 FRANCONVILLE**

Action Santé une société du groupe DOXEA - SARL au capital de 10.000 € - RCS Pontoise B 423 120 732 APE 8559 A

1. CREER votre profil sur le site www.mondpc.fr
2. Une fois que vous avez obtenu votre identifiant et votre mot de passe, retourner sur la page d'accueil de www.mondpc.fr et vous identifier.
3. Aller dans l'onglet « Recherche programmes » taper ACTION SANTE (DOXÉA SANTÉ) dans la rubrique Sigle Organisme et faire « RECHERCHER »
4. Vous pouvez affiner votre recherche par région (menu Région) et ensuite par département (le menu Département s'affiche une fois la région choisie)
5. Dans le tableau qui s'affiche, choisir le programme qui vous intéresse en cliquant sur le texte de la ligne.
6. Prendre connaissance du contenu du programme
7. Pour vous inscrire à un e-session descendre jusqu'en bas de la page et faire « VOIR LES SESSIONS »
La liste des sessions programmées pour ce thème s'affichera
8. Choisir les dates qui vous conviennent en cliquant sur « visualiser »
9. Pour s'inscrire : envoyer votre bulletin d'inscription ou appeler DOXÉA SANTÉ au 01.34.14.86.82 et se munir de votre numéro ADELI (il vous sera demandé pour votre inscription), OU INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE sur mondpc.fr
10. Ne pas oublier de CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION en validant le mail envoyé par DOXÉA SANTÉ.

Conditions générales des formations DOXÉA SANTÉ -SARL Action Santé dans le cadre des sessions financées par l'OGDPC

I. Inscription et organisation

Retourner votre bulletin d'inscription dûment complété et accompagné d'un chèque de caution de 600€ à l'ordre de la SARL Action Santé.
Toute inscription ne sera définitive qu'après réception par DOXÉA SANTÉ-SARL Action Santé du bulletin d'inscription renseigné et accompagné du chèque de caution. Si vous ne l'avez pas déjà fait, créer votre compte personnel sur www.mondcp.fr.
A réception de votre dossier d'inscription, DOXÉA SANTÉ-SARL Action Santé procédera à votre inscription en ligne sur la session DPC que vous aurez choisie. Vous recevrez, par ailleurs un accusé de réception, ainsi que votre convocation accompagnée du plan d'accès au lieu de formation, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.
DOXÉA SANTÉ-SARL Action Santé ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de report ou d'annulation d'une session, dont vous serez informés dans les meilleurs délais.
Une telle situation entrainera la restitution sans condition de votre chèque de caution.

II. Désistement et absence

Tout désistement à une session de formation devra faire l'objet d'un écrit soit par courrier (à envoyer à DOXÉA SANTÉ-SARL Action Santé, 3 allée Hector Berlioz, 95130 FRANCONVILLE) soit par mail à : administratif.sante@groupedoxea.com
Si vous vous désistez, moins de 15 jours ouvrables avant la première journée de formation ou si vous ne suivez pas totalement une session de formation, sans motif grave*, votre chèque de caution sera alors encaissé.
(*accident, hospitalisation, arrêt maladie, décès d'un proche. Un justificatif devra être impérativement fourni dans les 15 jours qui suivent la formation).

III. Financement et prise en charge

L'OGDPC prend en charge d'une part le coût total du programme de formation choisi, à hauteur d'une action de formation par an, tout organisme confondu. D'autre part, une indemnité forfaitaire pour la perte d'activité pendant la durée de la formation, dont vous pourrez retrouver le détail sur le site www.mondpc.fr
Important : pour bénéficier de ces dispositions de prise en charge, il est indispensable que vous ayez créé votre compte personnel sur www.mondpc.fr afin que DOXÉA SANTÉ SARL-Action Santé puisse procéder à votre inscription sur la session DPC de votre choix.
Par la suite, vous recevrez de notre centre de formation un mail automatique émanant de la plateforme OGDPC pour valider votre inscription à cette formation. Vous devrez impérativement cliquer sur « OUI ».
Cette prise en charge comprend les repas du midi pris sur place ainsi que les pauses.
Les repas du soir, l'hébergement et les petits déjeuners ne sont pas pris en charge. Ils peuvent cependant être passés en frais professionnels.

FIF PL Formation collective financée par le FIF-PL / Validante DPC

Dans le cadre du financement FIFPL, DOXÉA SANTÉ – Action Santé vous propose un seul et unique thème en 2015, sur près de 70 sessions réparties dans toute la France :

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE FACE À L'URGENCE

Ces sessions prises en charge financièrement par le FIFPL sont toutes validantes DPC et vous ouvrent un droit à indemnisation par l'OGDPC, si vous avez bien créé votre profil individuel sur « mondpc.fr » et si vous suivez l'intégralité du programme de la session concernée.
(Dans la limite du budget annuel, OGDPC)

À NOTER

- **Frais pédagogique pris en charge par le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL) dans la limite du budget annuel alloué par participant**
- **Possibilité de crédit d'impôt pour la formation professionnelle continue des travailleurs indépendants sous certaines conditions**
- **Nombre de places limité à 15 personnes par groupe**
- **Pauses et déjeuners pris en charge par DOXÉA SANTÉ**

Renseignements au 01.34.14.86.82

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE FACE A L'URGENCE

DURÉE : 2 Jours (14 heures)
LIEU : Inter
PUBLIC : Infirmières libérales
INTERVENANT(S) :
Médecins urgentistes ou Infirmiers urgentistes

OBJECTIFS :

- Savoir reconnaître une situation d'urgence
- Savoir déclencher l'alerte et transmettre un bilan adapté
- Etre capable de débuter des manœuvres conservatoires
- Maîtriser les principes de l'obligation de moyen

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques interactifs avec remise d'un support écrit à chaque stagiaire
- Simulations, mises en situations et analyse de cas concrets
- Entrainement sur mannequin, manipulation de matériel spécifique

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- QCM / Contrôle continu
- Évaluation des pratiques professionnelles

PROGRAMME

PREMIÈRE JOURNÉE
• Matin
CADRE LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE
- Décrets professionnels et situations d'urgence
- L'arrêté du 3 mars 2006
- L'obligation de moyen
- Le droit de retrait

GÉNÉRALITÉS DE L'URGENCE
- Définition de l'urgence
- Le bilan vital
- L'alerte: transmission du bilan et chaîne de survie
- La trousse d'urgence

• Après-midi
APPORTS THÉORIQUES ET PRATIQUES SUR
- Les détresses vitales
- Les détresses ventilatoires
- Les détresses neurologiques
- L'arrêt cardio-respiratoire

EXERCICES PRATIQUES
- Le massage cardiaque
- La ventilation au masque de poche
- La Position Latérale de Sécurité (PLS)

MISES EN SITUATIONS PRATIQUES / SIMULATIONS

DEUXIEME JOURNEE
• Matin
LES DÉTRESSES VITALES
- Les détresses circulaires
- Le choc anaphylactique
- L'ingestion d'un produit toxique

LES URGENCES POTENTIELLES
- Trouble vagal lipothymique
- Une situation d'origine psychiatrique

MISES EN SITUATIONS PRATIQUES
• Après-midi
LES URGENCES CIRCONSTANCIELLES
- L'accident de la voie publique
- L'accouchement inopiné
- Le risque NRBC

MISES EN SITUATIONS PRATIQUES
RÔLE ÉDUCATIONNEL DE L'INFIRMIÈRE AUPRES DES FAMILLES
QUESTIONS REPONSES
ÉVALUATION DE LA FORMATION

CALENDRIER 2015

FIF-PL
AUTUN (71) : 29 et 30 Janvier 2015
BORDEAUX (33) : 29 et 30 Janvier 2015
BELFORT (90) : 2 et 3 Février 2015
VIRIAT (01) : 4 et 5 Février 2015
BREST (29) : 2 et 3 Mars 2015
AGEN (47) : 5 et 6 Mars 2015
PRIVAS (07) : 9 et 10 Mars 2015
CAEN (14) : 16 et 17 Mars 2015
ANNECY (74) : 19 et 20 Mars 2015
SAINT ETIENNE (42) : 23 et 24 Mars 2015
SAINT QUENTIN EN YVELINES (78) : 24 et 25 Mars 2015
VANNES (56) : 31 Mars et 1 Avril 2015
GRENOBLE (38) : 1 et 2 Avril 2015
FOIX (09) : 2 et 3 Avril 2015
MENDE (48) : 9 et 10 Avril 2015
CLICHY (92) : 13 et 14 Avril 2015
GUERET (23) : 13 et 14 Avril 2015
LILLE (59) : 14 et 15 Avril 2015
PERIGUEUX (24) : 15 et 16 Avril 2015
NIORT (79) : 16 et 17 Avril 2015
MONTAUBAN (82) : 4 et 5 Mai 2015
TULLE (19) : 11 et 12 Mai 2015
MOULINS (03) : 12 et 13 Mai 2015
CHERBOURG (50) : 20 et 21 Mai 2015
FRANCONVILLE (95) : 20 et 21 Mai 2015
ARRAS (62) : 21 et 22 mai 2015
CLERMONT FERRAND (63) : 26 et 27 Mai 2015
CHARLEVILLE MEZIERES (08) : 28 et 29 Mai 2015
DIJON (21) : 2 et 3 Juin 2015
TOURS (37) : 9 et 10 Juin 2015
ANGOULEME (16) : 11 et 12 Juin 2015
NANCY (54) : 15 et 16 juin 2015
AUXERRE (89) : 16 et 17 Juin 2015
AURILLAC (15) : 17 et 18 Juin 2015
BRIGNOLES (83) : 18 et 19 juin 2015
MONT DE MARSAN (40) : 23 et 24 Juin 2015
CHALONS EN CHAMPAGNE (51) : 29 et 30 Juin 2015
MACON (71) : 30 juin et 1 Juillet 2015
AUCH (32) : 10 et 11 Septembre 2015
CHAUMONT (52) : 14 et 15 Septembre 2015
VILLEURBANNE (69) : 14 et 15 Septembre 2015
BOURGES (18) : 21 et 22 Septembre 2015
BLOIS (41) : 22 et 23 Septembre 2015
STRASBOURG (67) : 24 et 25 Septembre 2015
VIENNE (38) : 28 et 29 Septembre 2015
BEAUVAIS (60) : 30 Septembre et 1 Octobre 2015
AJACCIO (20A) : 1 et 2 Octobre 2015
MELUN (77) : 5 et 6 Octobre 2015
ALBERTVILLE (73) : 7 et 8 Octobre 2015
BAR LE DUC (55) : 8 et 9 Octobre 2015
ROANNE (42) : 15 et 16 Octobre 2015
CHARTRES (28) : 3 et 4 Novembre 2015
THONON LES BAINS (74) : 3 et 4 Novembre 2015
MULHOUSE (68) : 5 et 6 Novembre 2015
SAINT LO (50) : 5 et 6 Novembre 2015
DIEPPE (76) : 16 et 17 Novembre 2015
LE PUY EN VELAY (43) : 19 et 20 Novembre 2015
ETAMPES (91) : 26 et 27 Novembre 2015
CAHORS (46) : 30 Novembre et 1 Décembre 2015
ARGENTAN (61) : 2 et 3 Décembre 2015
VESOUL (70) : 9 et 10 Décembre 2015
NEVERS (58) : 14 et 15 Décembre 2015
DINARD (35) : 15 et 16 Décembre 2015

DROM :
973- Guyane / CAYENNE : 15 et 16 Octobre 2015
974 – Réunion / SAINT GILLES :
19 et 20 Novembre 2015
974 – Réunion / SAINT PIERRE :
23 et 24 Novembre 2015
971 – Guadeloupe / POINTE A PITRE :
3 et 4 Décembre 2015
971 – Guadeloupe / BASSE TERRE :
7 et 8 Décembre 2015
972 – Martinique / FORT DE France :
10 et 11 Décembre 2015

Bulletin d'inscription inter – Formation collective financée par FIF-PL Validante DPC

DOXEA SANTÉ L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE FACE L'URGENCE FIF PL

Dates de formation : ..... Lieu de formation .....

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : ..... Date de naissance.: .....

Adresse personnelle ☐ ou professionnelle ☐

.....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone fixe ..... Téléphone mobile .....

E-mail .....

N° ADELI (9 chiffres) | | | | | | | | | N° SIRET (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | |

Souhaitez- vous que cette formation valide voter obligation de DPC pour l'année en cours ? ☐ Oui ☐ Non

POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION, MERCI D'ADRESSER PAR COURRIER AVEC CE BULLETIN :

☐ La photocopie de votre attestation de versement à la contribution au Fonds d'Assurance Formation des non-salariés délivrée par l'URSSAF (ou de votre attestation de dispense de paiement de cette cotisation si tel est votre cas).
☐ Un chèque de caution de 400 € à l'ordre de la SARL Action Santé. À l'issue de la formation et après vérification auprès du FIF-PL de la conformité de votre prise en charge, ce chèque de caution vous sera restitué.

.....

- Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de prise en charge du FIF-PL dans le cadre des formations collectives (disponibles sur le site www.fifpl.fr) ainsi que des conditions générales des formations DOXÉA SANTÉ dans le cadre des sessions financées par le FIF-PL (disponibles sur www.doxeasante.com « Espace Infirmières libérales » sur la page d'accueil).
- Je m'engage à régler tout dépassement de mon budget annuel alloué par le FIF-PL, à suivre la totalité de l'action de formation pour laquelle je m'inscris et à ne pas exercer d'activité professionnelle durant les heures effectives de formation.
- Si je souhaite valider mon obligation annuelle de DPC, j'atteste avoir créé mon compte individuel sur www.mondpc.fr afin que DOXÉA SANTÉ procède à mon inscription sur la session de mon choix.

.....

Fait le : ..... À .....

Cachet et signature

À retourner à : **DOXÉA SANTÉ Formation OGDPC 3 allée Hector BERLIOZ 95130 FRANCONVILLE**

Action Santé une société du groupe DOXEA - SARL au capital de 10.000 € - RCS Pontoise B 423 120 732 APE 8559 A

I) Inscription et organisation

Prérequis : être à jour de vos cotisations URSSAF.
Retourner votre bulletin d'inscription dûment complété et accompagné de la photocopie de votre attestation de versement à la contribution au Fonds d'Assurance Formation des non-salariés délivrée par l'URSSAF (ou attestation de dispense de versement en cas d'exonération de paiement) et d'un chèque de caution de 400€ à l'ordre de la SARL Action Santé.

Toute inscription ne sera définitive qu'après réception par DOXÉA SANTÉ-SARL Action Santé du bulletin d'inscription renseigné et accompagné des pièces justificatives et du chèque de caution.
A réception de votre dossier d'inscription, vous recevrez un accusé de réception et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, votre convocation accompagnée du plan d'accès au lieu de formation.
DOXÉA SANTÉ-SARL Action Santé ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de report ou d'annulation d'une session, dont vous serez informés dans les meilleurs délais.
Une telle situation entrainera la restitution sans condition de votre chèque de caution.

II) Désistement et absence

Tout désistement à une session de formation devra faire l'objet d'un écrit soit par courrier (à envoyer à DOXÉA SANTÉ-SARL Action Santé, 3 allée Hector Berlioz, 95130 FRANCONVILLE) soit par mail à : administratif.sante@groupedoxea.com.
Si vous vous désistez, moins de 15 jours ouvrables avant la première journée de formation ou si vous ne suivez pas totalement une session de formation, sans motif grave*, votre chèque de caution sera alors encaissé.
(*accident, hospitalisation, arrêt maladie, décès d'un proche. Un justificatif devra être impérativement fourni dans les 15 jours qui suivent la formation).

III) Financement et prise en charge

Le FIF-PL prend en charge les formations suivant les critères de l'année en cours et dans la limite du budget annuel de la profession infirmière tous organismes de formation confondus.
En cas de dépassement budgétaire, celui-ci sera à votre charge.
Cette prise en charge comprend les repas du midi pris sur place ainsi que les pauses. Les repas du soir, l'hébergement et les petits déjeuners ne sont pas pris en charge. Ils peuvent cependant être passés en frais professionnels.

IV) Validation du DPC (Développement Professionnel Continu)

Si vous souhaitez valider votre obligation annuelle de DPC, vous devez impérativement commencer par créer votre compte individuel sur www.mondpc.fr, où vous pourrez télécharger le mode d'emploi dès la page d'accueil.
Dans un second temps DOXÉA SANTÉ-SARL Action Sante se chargera de vous inscrire sur la session de votre choix.
Par la suite, vous recevrez de notre centre de formation un mail automatique émanant de la plateforme OGDPC pour valider votre inscription à cette formation. Vous devrez impérativement cliquer sur « OUI ».
Nous vous informons que si vous décidez de valider votre DPC, vous pourrez bénéficier d'une indemnisation compensatoire pour la perte de revenus, financée par l'OGDPC. (Renseignement sur www.mondpc.fr)

Si vous ne souhaitez pas valider votre DPC, vous pourrez néanmoins bénéficier, dans le cadre de l'article 3 du Décret N°2006-1040 du 23 août 2006, d'un crédit d'impôt au profit des entreprises ou sociétés dont le chef d'entreprise (entrepreneur individuel, gérant de société, directeur général…) suit une formation entrant dans le champ d'application de la formation professionnelle continue. Ce crédit d'impôt est égal au nombre d'heures effectives de formation multiplié par le SMIC horaire.
Le nombre d'heures de formation est limité à 40 heures par année civile. Les frais engagés pour suivre une formation peuvent être imputés en frais professionnels. Rapprochez-vous de votre comptable pour sa mise en place ou télécharger sur le site www.impots.gouv.fr l'imprimé CERFA N° 12635*01 (Rubrique Documentation/ Recherche de formulaire) pour effectuer votre déclaration.

Une équipe à votre service

01 34 14 86 82

sante@groupedoxea.com

DOXEA SANTÉ

Action Santé est une société du groupe Doxea
2, allée Hector Berlioz - 95130 Franconville
Tél : 01 34 14 86 82 - Fax : 01 34 14 86 36
www.doxeasante.com - E-mail : sante@groupedoxea.com
sarl au capital de 10 000 € - RCS Pontoise B423 120 732 - APE 8559 A